



Obtenir le **Certiphyto** avec la **Chambre d'Agriculture,**

c'est aussi :

- Suivre une formation adaptée à vos besoins
- Échanger vos expériences avec d'autres agriculteurs
- Découvrir des solutions pratiques pour votre exploitation
- Bénéficier de conseils personnalisés



Renseignements

Service Formation

Tél : 05 58 85 45 14

Fax : 05 58 85 45 11

Mel : formation@landes.chambagri.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE DES
LANDES
Cité Galliane
BP 279
40005 MONT DE MARSAN CEDEX

En savoir plus
www.landes.chambagri.fr

écophyto2018

Réduire et améliorer l'utilisation des phytos :
moins, c'est mieux



Les agriculteurs landais
s'engagent



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'ALIMENTATION
DE LA PÊCHE
DE LA RURALITÉ
ET DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE



Fonds pour
la Formation
des Entrepreneurs
du Vivant



Pour sécuriser et diminuer
l'utilisation des produits
phytosanitaires

**Obtenez gratuitement
votre**

Certiphyto

avec : **AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
LANDES

La QUALITÉ est
dans notre NATURE



Le Certiphyto

Une formation gratuite et obligatoire

- ❖ Le plan Ecophyto 2018 prévoit la formation de tous les professionnels, concernés par les produits phytosanitaires. Des certificats sont ainsi mis en place et concernent les utilisateurs, les vendeurs et les conseillers.
- ❖ Le certificat «utilisateur en exploitation agricole» est obligatoire au 1^{er} octobre 2014. Il sera demandé pour tout achat de produits phytosanitaires à partir du 1^{er} janvier 2015. Il est valable 10 ans.
- ❖ La Chambre d'Agriculture des Landes est agréée pour proposer des formations Certiphyto destinées aux chefs d'exploitation et salariés agricoles.

Comment l'obtenir ?

4 voies possibles pour obtenir son Certiphyto

- ❖ Validation d'un diplôme agricole obtenu depuis moins de 5 ans¹
- ❖ Évaluation sous forme d'un Questionnaire à Choix Multiples QCM (1 h)²
- ❖ Suivi d'une formation (1 jour) et d'un test QCM²
- ❖ Suivi d'une formation (2 jours)



1 : liste fixée par arrêté ministériel

2 : en cas d'échec, suivi de la formation obligatoire

Les objectifs

Une formation Chambre d'Agriculture avec :



Les premiers stages de 2 jours débuteront en février 2012.

Au programme

- ❖ Identifier et prévenir les risques pour l'utilisateur et l'environnement.
- ❖ Acquérir et développer des connaissances permettant de réduire l'utilisation des produits phytosanitaires.